

<http://www.ac-chateau-thierry.com/spip.php?article1721>



Rien ne sert de courir â€ˆâ€ˆ.

- Le club - Histoire du club - Actualit s 1988 -

Date de mise en ligne : samedi 1er octobre 1988

Copyright   AC CHATEAU-THIERRY - Tous droits r serv s

Rien ne sert de courir...



Les résultats d'ensemble des athlètes castels plaquent le C.S.C.T. athlétisme au 21^e rang français sur 1.270. Plus de 100 licenciés évoluent pourtant sur une piste indigne du nom. Le rosé-bleu s'installe.

C'est la grappe parmi les athlètes du C.S.C.T. athlétisme. Leur principal outil de travail, la piste en caoutchouc, n'est plus faite en raison de son âge. De plus, à la première averse, elle devient une véritable piscine. Difficile, dans ces conditions de s'entraîner sérieusement. Inaugurée en mai 1967, la piste en question répond toute performance et ne peut accueillir aucune compétition régionale et même départe-

mentale. Un comble pour un club dont le but est de permettre à ses athlètes de se mesurer à l'échelle mondiale et de progresser à son contact.

Les Castels sont donc obligés d'user leurs pointes chez les voisins avec les conséquences que l'on imagine sur le budget, en frais de déplacement. Actuellement, 70 % de la subvention municipale de 130.000 francs sont affectés au transport des licenciés et de leur encadrement. Officiellement acceptable pour le staff dirigeant qui souhaiterait investir cette somme dans l'achat de matériel.

Des résultats éloquentes

Heureusement, les techni-

ciens du club font preuve d'un enthousiasme inaltérable qui, ajouté à leurs compétences, produit les effets escomptés sur le plan des résultats. Ainsi, Fabrice Janneau est champion de France espoirs F.F.A. sur 3.000 mètres aérobie alors que Trocual et Prongue figuraient, en 1987, parmi les meilleurs coureurs nationaux U.F.O.L.E.P.

Chez les jeunes, on trouve beaucoup d'espoirs sur Magalie Blondel et Christèle Roucher qui figurent parmi les Françaises les plus douées dans leur catégorie. On se met à rêver sur la qualité des performances de tout un beau monde si tous les moyens étaient mis à leur

disposition en particulier une piste moderne.

Afin d'en savoir plus, nous avons interrogé le municipal. La réponse de M. Houak, secrétaire général adjoint, a été claire : « La halle des sports du quartier Blanchards était une promesse. En ce qui concerne la piste synthétique du stade municipal, un financement a été proposé au Conseil général ».

Piste à suivre

Dans le cadre du 10^e plan, pour ce qui est du développement du sport, l'aménagement du complexe municipal est programmé. Afin d'améliorer les structures actuelles et permettre aux clubs spor-

tifs utilisateurs des installations, d'organiser et de participer à des compétitions à l'échelon régional voire national, cet aménagement prévoit une piste en matériaux synthétiques.

Par ailleurs, sont également prévus un terrain d'entraînement en stabilisé, l'éclairage du terrain d'honneur de football pour les rencontres en nocturne et un centre grillage afin de répondre aux normes de la Fédération Française de football.

Le coût estimé de ces opérations s'élève à 3,4 millions de francs. Une partie de cette somme est imputée chez les athlètes.